



MAIRIE DE SAINT VERAND



Note de synthèse Conseil Municipal Du lundi 19 juillet 2021

Présents (excusés) : Mrs et Mmes Patrick ABBAMONTE, Isabelle AULAS, ~~Camille BERGHOUX~~, Gérard CHARDON, Thérèse CHAVAND, Jean-Jacques CORBIGNOT, Nadine IMBERT, Christophe MALARD, Aurore MOISSET, ~~Joël MORAND~~, Guillaume PETIT, Dominique POUTIGNAT, Joëlle RADDAZ, Christophe TRIOMPHE, Martine VIVIER-MERLE

Pouvoirs : Joël MORAND à Martine VIVIER-MERLE

Secrétaire de séance : Guillaume PETIT

Gérard Chardon ouvre la séance à 18h50 en salle du conseil municipal. M. Guillaume PETIT est désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal (art. L 2121-15 du CGCT). Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- ↪ Urbanisme : dossiers en cours
- ↪ Projets communaux et travaux en cours
 - Eglise
 - Bâtiment Les Serves
 - Bâtiment Chabert
- ↪ Ecoles : rentrée scolaire 2021-2022
- ↪ Ecole privée : bâtiment
- ↪ Questions diverses
 - Subvention musée du Charron
 - 2 Bulletins de Chiny

URBANISME

Le Maire rend compte au Conseil Municipal des demandes d'urbanisme reçues et des décisions prises suite à leur instruction :

	N°069239 ...	Date de dépôt	Pétitionnaire	Adresse	Objet	Décision
DP	2100023	08/06/2021	VERNATON Alexis	116 rte du Beaujolais	Création d'une ouverture en rdc	ACCORD le 06/07/21
DP	2100024	18/06/2021	RAYNAUD Patrick	48 imp de la Passerelle	Appentis sur murs existants	RETIREE le 24/06/21
DP	2100025	09/07/2021	COCHAT Laurent	1288 rte de la Garde	Remplacement des menuiseries existantes	En cours
PCM	2100003M01	10/06/2021	ALVES Manuel	Lot 22	Création d'une cave non dallée + ajout de 2 ouvertures	En cours
PC	2100015	16/06/2021	RUETTARD Josette	253 rte de Taponas	Création d'une maison d'habitation	ACCORD le 08/07/21
PC	2100016	24/06/2021	ALLAIN Thomas	Lot 2	Maison d'habitation avec garage intégré	En cours
PC	2100017	01/07/2021	EARL La Ferme Véranaise / Laurent COCHAT	La Garde	Construction d'un hangar agricole à toiture photovoltaïque. Bâtiment ouvert.	En cours
PC	2100018	06/07/2021	GITENAY Eliane	453 rte du Ferrat	Construction d'une véranda	En cours
PC	2100019	08/07/2021	MOREL Christian	Le Vissoux	Construction d'un hangar de stockage avec toiture photovoltaïque	En cours

PROJETS COMMUNAUX ET TRAVAUX EN COURS

G Chardon fait le point sur les différents projets en cours :

- **Eglise :**

Les travaux de terrassement débutent le 21/07 et devraient être achevés avant l'arrêt de l'entreprise (hormis le béton désactivé qui sera repris à l'automne).

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Stracchi, seule entreprise à avoir répondu à la consultation

Pour les autres travaux (couverture, zinguerie et façade), la consultation des entreprises aura lieu pendant l'été pour une notification des marchés à l'automne et un démarrage des travaux à l'automne ou en mars selon la disponibilité des entreprises.

Pour mémoire, les travaux prévus initialement en deux tranches sont estimés à 137300 € pour la 1^{ère} tranche subventionnée à 67%, et à 222 000€ pour la seconde subventionnée à 33% à ce jour. Pour cette deuxième tranche nous avons déposé également une demande de subvention auprès du Département dans le cadre de l'appel à projet 2021.

Par ailleurs, nous sommes en attente d'un devis du plâtrier, suite à l'inondation du plafond et du mur côté droit.

- **Bâtiment Les Serves :**

Dans le cadre de la rénovation énergétique de ce bâtiment, nous avons obtenu une subvention de l'Etat de 95000 €. Parallèlement un dossier a été déposé au Département dans le cadre de l'appel à Projet 2021.

Actuellement une consultation est en cours pour le choix d'un maître d'œuvre afin de notifier ces travaux en fin d'année pour une réalisation courant 2022.

- **Bâtiment Chabert :**

Nous avons retenu un maître d'œuvre pour la réhabilitation complète de cet immeuble, les diagnostics réglementaires et les premières études sont en cours.

Pour ce bâtiment, la demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre des aides relatives à la rénovation énergétique, n'a pas été retenue pour cette année 2021.

Il n'est pas possible d'engager des travaux de cette importance sans obtenir d'aides extérieures, néanmoins il est convenu de poursuivre les études jusqu'à la phase AVP.

Le relogement des locataires est en cours.

- **Presbytère :**

Suite à échange avec la paroisse initialement puis ensuite avec le diocèse, il est convenu que : Le presbytère sera remis à disposition de la commune après avoir été déménagé totalement, il en est de même pour l'espace club de l'amitié. Ceci permettra de réaménager ultérieurement ce bâtiment.

En contrepartie, chaque fois qu'un logement T3 ou T4 sera libre à la location, il sera proposé au diocèse pour loger un prêtre. Ce dernier sera prioritaire pour occuper ce logement au tarif « logement abordable » en vigueur. Dans le cas contraire le logement sera loué à la personne inscrite sur la liste d'attente.

- **Immeuble de la Poste :**

Une infiltration d'eau dans l'appartement du 1^{er} étage à droite : intervention de la société ACROBART. Attente du rapport et du devis.

- **Immeuble de la mairie :**

L'appartement du 1^{er} étage est en cours de réfection, les travaux se terminent. Le chauffagiste intervient semaine 30. Le plombier devra revoir la baignoire.

- **Logement des boulangers :**

Dégâts des eaux dû à la rupture de la colonne d'évacuation : des devis ont été établis.

ECOLLES : RENTREE SCOLAIRE 2021 – 2022

Le jeudi 2 septembre.

Ecole publique : 72 élèves inscrits (10 élèves ont quitté la commune au cours de cette année).

1^{ère} classe : 21 élèves

2^{ème} classe : CP CE1 CE2 : 23 élèves

3^{ème} classe : CE2 CM1 CM2 : 28 élèves

La 4^{ème} classe est fermée : objectif pour l'ouvrir 78 élèves. Mme BUDIN quitte l'école, pour convenance personnelle.

Pour une éventuelle réouverture de la 4^e classe, il faudra 81 élèves à la rentrée 2022-2023

Ecole privée : 60 élèves inscrits

Prise en charge renouvelée de la garderie du soir et du matin dans leurs locaux, pour leurs élèves .

17 élèves sont non véranais.

ECOLE PRIVEE : BATIMENT

Après un nouvel échange au sujet de la vente du tènement occupé actuellement par l'école privée et du courrier en réponse du directeur de l'OGEC, le conseil municipal maintient l'estimation des domaines. Un courrier sera adressé à l'OGEC en ce sens courant août.

Par ailleurs, nous sommes en attente d'un second devis pour la réfection d'une partie de la toiture (au-dessus du bureau de la directrice).

DIVERS

- **Antenne relais :**

Bouygues nous informe que des équipements seront installés prochainement sur l'antenne existante afin d'accueillir la 5G. Ces équipements installés dans les armoires ne donnent pas lieu à des demandes d'autorisation préalable.

- **Déploiement de la fibre :**

Sur notre commune on distingue 3 réseaux visibles en aérien :

Le réseau ENEDIS pour le raccordement électrique avec principalement des pylônes en béton.

Le réseau ADSL ORANGE avec des pylônes bois et fer. Il va disparaître petit à petit d'ici 2030 avec suppression des lignes et des pylônes. Aucune possibilité de souscrire un abonnement ADSL si la zone est fibrée.

Le réseau NUMERICABLE qui a fusionné avec SFR en 2014 avec des pylônes bois et qui, à terme, doit disparaître.

ORANGE assure le déploiement gratuit de la fibre sur notre secteur et pour tous les opérateurs. L'entreprise EIFFAGE Energie assure cette prestation pour le compte d'ORANGE.

Le tracé de la fibre suit le réseau existant ADSL, qu'il soit enterré ou aérien. Tout nouveau passage en enterré de la fibre alors que l'ADSL est en aérien est à la charge des communes.

Les lignes empruntent au maximum les supports existants ORANGE et ENEDIS après autorisation et calcul de charges admissibles pour ENEDIS.

Les pylônes existants ORANGE en mauvais état sont remplacés en lieu et place sans

autorisation. Des pylônes supplémentaires sont nécessaires si la portée entre deux supports est supérieure à 50m et si les pylônes existants ORANGE ou ENEDIS ne peuvent admettre une charge supplémentaire. Ces pylônes font l'objet d'une autorisation. Ils sont implantés prioritairement sur le domaine public des voiries ou en domaine privé si l'emprise de la voirie ne le permet pas. Dans le cas d'un refus d'implanter un pylône supplémentaire le déploiement de la fibre sera interrompu, pénalisant les abonnés suivants. Orange privilégie les pylônes fibres, plus larges, plutôt que le bois car moins imputrescible ou le fer suite à l'augmentation de l'acier.

- **Travaux voirie :**

Les travaux de PATA " **point à temps automatique**" qui ont pour objet la réparation des couches de roulement des chaussées vont débuter fin de semaine 30. Sont concernés:

1 - Rte du Razet : pour refermer la tranchée des eaux. Depuis la limite de commune en passant par le carrefour rte de Lérieux et jusqu'au carrefour rte du Crêt Manu.

2 - Rte du Bady : de la rue des Jardins au carrefour rte Fleurie RD31

3 - Rte de la Véronne : pour refermer la tranchée

4 - Rte du Vissous : du carrefour rte des Marronniers au carrefour rte du Beaujolais RD31.

5 - Rte de la Gouteleuse : pour refermer les purges, du carrefour rte des Grandes Terres à la RD313.

- **Musée du Charron :**

Compte tenu de l'avancement des travaux, il est décidé de verser la subvention exceptionnelle dès cette année.

- **2 bulletins de Chiny :**

Ils ont été présentés aux membres du conseil et restent à la disposition des membres de l'association.

- **Renouvellement marchés :**

Le marché de fourniture de bois est à relancer en priorité.

- **Illuminations :**

G.Chardon rappelle que pour cette année 2020/2021, les guirlandes ont été installées par nos soins ce qui représente une substantielle économie. Une indemnité de 150 € sera allouée à G.Petit, habilité pour l'assistance à la conduite de la nacelle. Cette indemnité sera financée sur l'enveloppe économisée (réduction de 15% des indemnités des élus).

- **Personnel communal :**

Il manque une personne pour la garderie, la cantine... (un appel à candidature est déposé).

- **Fleurissement :**

Le jury est passé le jeudi 8 juillet à 10h30 pour le maintien de la première fleur pour un parcours d'une heure dans le village. Le jury était très content des massifs fleuris ainsi que les platanes qui sont situés sur la place.

Le mobilier sur le petit parc situé en dessous du city stade, l'aire de jeux ainsi qu'un arbre à abattre sont les seuls points négatifs.

- **Recrutement été :**

2 jeunes ont été embauchés à temp partiel pendant l'été. Ils assureront l'arrosage, la propreté...

- **Ambroisie :**

La population est amenée à détruire les plants d'ambroisie afin d'éviter un très grand risque d'allergie (l'ambroisie est une plante annuelle très allergène, que l'on retrouve principalement sur des terrains bouleversés par des aménagements, ainsi qu'en bordure de route, ou sur les terrains agricoles).

- **Manifestation :**

Le forum des associations se tiendra le samedi 04 septembre 2021 de 9h à 13h sur la Place des Platanes. Une réunion de préparation avec les présidents d'associations aura lieu le 03 septembre à 19h à la salle des associations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30. La prochaine séance aura lieu courant septembre prochain.